

LES ÉCHOS

de Neuilly-Plaisance

NUMÉRO 245 • JUIN 2023



LE DOSSIER DU MOIS Les ATSEM dans les écoles maternelles

- _PAGE 10** PIÈCES D'IDENTITÉ : UNE VICTOIRE POUR LES NOCÉENS
- _PAGE 12** LA FÊTE DU PARC
- _PAGE 16** L'URBANISME NOCÉEN, UNE POLITIQUE MESURÉE

_sommaire

03 > ÉDITO

04 > LE DOSSIER DU MOIS

Les ATSEM dans les écoles maternelles

08 > RETOUR EN IMAGES

10 > VIE NOCÉENNE

10_Délivrance des pièces d'identité : une victoire pour les Nocéens

11_Exposition l'excellence de l'artisanat

12_La Fête du Parc / La voie Lamarque primée

13_Programme estival

14_Aides aux aidants / Dispositif Tranquillité Vacances

15_Tournesol, ça pousse

16_L'urbanisme nocéen, une politique mesurée

18_Sorties intergénérationnelles / Plan canicule

19_Moustiques tigres / Concours de bouchons

20_Randonnées / Service navettes

21 > SPORT

21_Une section de haut niveau

22 > CULTURE

22_Des prix pour l'école de musique / Concours de nouvelles

23_Agenda culturel

24_Réalité virtuelle à la Micro-Folie / Livre du mois

25_Les spectacles du CMASC

26 > COMMERCES

26_Nouvelle mercerie

27_Coiffure Roselyne

28 > TRAVAUX

28_Travaux dans les écoles

29 > COURRIERS DES NOCÉENS

30 > JEUX & ÉTAT CIVIL

31 > TRIBUNES POLITIQUES

Les inscriptions 2023-2024 pour l'école de musique, le CMASC et l'Escapade - Espace Amitié sont ouvertes.

> Rendez-vous sur votre «Espace citoyens»

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ NOCÉENNE



www.mairie-neuillyplaisance.com



Neuilly-Plaisance Ville



ville_neuillyplaisance



Mairie de Neuilly-Plaisance



Abonnez-vous
à la newsletter de la Ville
en scannant ce QR code

*Vous ne recevez pas Les Échos dans votre boîte aux lettres ? Vous souhaitez nous poser une question ?
Contactez-nous par mail : cabinetdumaire@mairie-neuillyplaisance.com*

Les Échos, le mensuel des Nocéens - Hôtel de Ville, 6 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly-Plaisance, 01 43 00 96 16 - Directeur de la publication Christian Demuynck - **Collaboration** P. Aubry, F. Auray, J. Beaudenuit, A. Delacroix, A. Godet, B. Ledain-Pichot - **Crédits** Mairie de Neuilly-Plaisance, 123rf, Unsplash, Julien Helaine, ©DR **Maquette** Direction de la communication **Impression** - Perigraphic, imprimé sur papier PEFC à 10 700 exemplaires.



RETROUVEZ TOUTE LA
PROGRAMMATION DU
CINÉMA DIRECTEMENT
SUR LE SITE DE LA VILLE.





Mise au point

Je veux le dire et le redire clairement : comme la plupart des Nocéens, je n'ai pas souhaité les constructions immobilières qui se multiplient aux quatre coins de la Ville et je n'ai pas de complaisance pour les promoteurs.

Cependant en tant que maire, je dois respecter la loi. Que faire en effet quand un Nocéen a vendu à bon prix son terrain à un promoteur et que le permis de construire est conforme à la législation ? Chaque fois que les textes me le permettent, je ne délivre pas de permis de construire mais cela n'est pas toujours possible. En 5 ans, j'ai refusé la construction de 300 logements.

Toutefois, il est un cas particulier où je ne m'oppose pas à la construction d'un immeuble. C'est lorsqu'il s'agit de détruire une maison ou un îlot dégradé comme cela a été le cas par exemple à l'angle de la rue du général Leclerc et de l'avenue Victor Hugo.

Afin de limiter encore les constructions, nous avons souhaité édicter de nouvelles règles encore plus restrictives

à l'occasion de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce PLUi remplacera chacun des PLU des 14 communes du Territoire dans un an. Comme vous pourrez le lire dans l'article qui y est consacré, ces nouvelles mesures étendent entre autres la zone pavillonnaire, obligent à construire en retrait du trottoir, interdisent les constructions massives et renforcent les obligations de végétalisation autour des nouveaux immeubles.

Je m'oppose par ailleurs depuis toujours à l'abattage des arbres qui font partie du patrimoine nocéen. Tant que sa santé ne représente pas une menace pour la sécurité, un arbre doit être préservé. J'ai ainsi bloqué pendant plusieurs mois le chantier de la place du marché car des arbres sains avaient été coupés inconsidérément. En conséquence, le promoteur s'est engagé à fournir 3 fois plus d'arbres sur ce site.

En dehors de la préservation de l'Exception nocéenne, il est un autre sujet important : la jeunesse.

Je fais partie de ceux qui croient en notre jeunesse. La meilleure preuve m'en a été donnée lors des épreuves régionales du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » qui se sont déroulées début mai au stade municipal.

Lors de ce concours, j'ai été impressionné et même, je dois le dire bluffé, par la qualité des réalisations de ces jeunes apprentis. Leur engagement, leur motivation, leur passion et la qualité de leurs réalisations forcent le respect.

Toujours à propos de la jeunesse mais dans un tout autre registre, j'ai souhaité à travers le dossier du mois mettre à l'honneur des agents dont on ne mesure pas assez le remarquable travail dans les écoles maternelles : les ATSEM.

Pour terminer, enfants, ados, jeunes adultes, parents, seniors : je vous convie tous le 1^{er} juillet à la fête du parc des coteaux d'Avron.

Excellent été à tous !

**Votre Maire,
Christian Demuynck**

De gauche à droite et de haut en bas :

Mme HASLEY, Mme TREZIL, Mme DIOT, Mme MARGATO, Mme HEMARD, Mme SOULI, Mme MANDJEE, Mme FABREGA , Mme GERMAIN, Mme MAZALTO, Mme ELHAMAKY, Mme VASSOUT, Mme CORTES, Mme IMECAOUDENE, Mme FERNANDES.

Mme DE SOUSA, Mme FRANC, Mme MARC, Mme DAHOU, Mme DRIF, Mme SEGHIRI, Mme BEN HAMMOUDA, Mme KADRI, Mme CHASSARD, Mme CORREIA.



Les ATSEM dans les écoles maternelles

Qui encadre nos enfants dans leur quotidien à l'école ? Quelles sont les missions de la commune au sein des écoles maternelles ? Les Échos vous disent tout et vous content le merveilleux et intense métier d'ATSEM.



Le métier d'ATSEM

La commune gère les personnels non enseignants, en particulier les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).

Ces derniers travaillent auprès des enseignants des classes maternelles et ont vu leur rôle évoluer et leurs missions éducatives fortement augmenter depuis la réforme des rythmes scolaires en 2013. Ce cadre d'emplois a été créé en 1989 et a remplacé celui des agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM).

La Municipalité déploie un poste d'ATSEM pour les classes de petite section et 1/2 poste pour les classes de moyenne section. Sur cette base, chaque directeur d'école ajuste ses affectations selon les besoins.

Depuis 2018, la Ville procède au recrutement d'ATSEM uniquement diplômé d'un CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance), nouvelle appellation du CAP petite enfance, gage de professionnalisation incontournable pour accompagner les enfants nœcéens.

Un ATSEM dispose d'un contrat annualisé avec une période scolaire où il est sur le pont de 6h du matin jusqu'à 16h, et une amplitude horaire plus courte lors des vacances scolaires.

Il joue un rôle clé dans l'accueil, l'animation, la sécurité et le bien-être des jeunes enfants mais aussi un rôle d'agent d'entretien avec la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel utilisé par les enfants.

*Madina Drif, responsable ATSEM
de l'école Paul Doumer*

**ON COURT, ON DANSE, ON PORTE
LES ENFANTS, C'EST AUSSI UN
MÉTIER TRÈS PHYSIQUE !**



3 élues

se partagent la charge des écoles de la Ville.



VANESSA BOILEAU
adjointe au Maire déléguée
aux Affaires scolaires,
à l'Enfance et à la
Restauration scolaire



ARMELLE FAGIANI
conseillère municipale



SANDRA GRIMAUD
conseillère municipale

Une journée type avec une ATSEM

À Neuilly-Plaisance, 26 ATSEM officient au sein de 6 écoles maternelles accueillant 762 enfants. Pour saisir tous les contours du métier passionnant et exigeant des ATSEM, l'équipe de l'école **Paul Doumer** nous a accueillis le temps d'une journée, en classe de petite section.

6h
↓
7h30

L'équipe d'ATSEM procède au ménage et à l'entretien des locaux.

7h30
↓
8h15

Les ATSEM accueillent les enfants en garderie du matin

8h20



Mme Didier & Mme Drif lors d'un atelier les enfants

À partir de 8h20, **Madina Drif** assiste **Mme Didier** directrice et institutrice de l'école, dans l'accueil des enfants dans la classe. Jusqu'à 9h, en véritable binôme de l'institutrice, elle accompagne les enfants lors des rituels : ils sont invités à choisir l'étiquette à leur nom et à dire quel jour on est. Jusqu'au déjeuner, **Madina** met tout en œuvre pour que les enfants puissent apprendre et évoluer dans les meilleures conditions : ce matin-là, peinture, lecture et collage sont au programme.



Mme Drif aide les enfants dans leur apprentissage

11h30



Manuela Correia lors du repas de la pause méridienne

Les ATSEM accompagnent les enfants pendant le repas pour les servir et les aider si besoin.

Et c'est avec la plus grande attention que Madina et ses collègues procèdent à la préparation et à l'endormissement des enfants pour la sieste après la pause méridienne.

L'après-midi, l'enseignante et l'ATSEM reprennent des activités diverses. Puis, en fin de journée, l'ATSEM range la classe.

13h
↓
16h



Mme Drif durant les exercices de motricité libre

Patience, organisation et beaucoup d'écoute sont des qualités indispensables à l'exercice du métier d'ATSEM. « *J'aime ce que je fais et je le fais avec plaisir* », nous confie **Madina Drif**. Effectivement, tout est à hauteur d'enfants...



La Ville investit pour le bien-être de ses écoliers



La commune de Neuilly-Plaisance a la charge des écoles primaires publiques présentes sur son territoire. Propriétaire des locaux, elle en assure la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations. C'est ainsi que, tout au long de l'année, les écoles maternelles et élémentaires bénéficient d'un nettoyage des vitreries, des murs et sols, des espaces verts, des barrières de sécurité, des bouches d'aération...

Les travaux d'entretien et de réparation des écoles sont conséquents, représentant près de 800 000€ pour l'année 2023 :

GROUPE SCOLAIRE BEL-AIR

Réfection de la toiture et de l'office de cantine.

ÉCOLE MATERNELLE PAUL DOUMER

Changement des fenêtres et réhabilitation des sanitaires des petits.

ÉCOLE MATERNELLE FOCH

Rénovation de la toiture.

ÉCOLE MATERNELLE LÉON FRAPIÉ

Reprise partielle de la toiture et réfection des auvents.

ÉCOLE MATERNELLE VICTOR HUGO

Rénovation complète et agrandissement des sanitaires. Changement de l'éclairage avec passage en LED.

ÉCOLE MATERNELLE PAUL LETOMBE

Réfection du sol du préau et nouvelle chaufferie.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES CAHOUETTES

Rénovation énergétique et remise en peinture.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE

Création d'un bloc sanitaire et reprise des armoires électriques.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JOFFRE

Nouvelle armoire électrique de la chaufferie.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ÉDOUARD HERRIOT

Sécurisation de l'école. Projet de cour OASIS.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR HUGO

Changement des fenêtres.

Par ailleurs, dans les écoles maternelles et élémentaires, Sodexo gère la restauration, assurée par le personnel communal. À Neuilly-Plaisance, 30 agents d'office mettent en place les repas (plus de 50% des produits sont issus de l'agriculture durable) tandis que la cantine est encadrée par des animateurs et des ATSEM. La Ville propose également des activités et projets culturels et pédagogiques. Pour exemple, les animateurs des accueils de loisirs travaillent avec les enfants à des projets de jardinage, culturel, sportif...

Parallèlement, la Ville fournit aux écoles un budget de fournitures scolaires et de papier ainsi qu'un budget pour un spectacle annuel par école. La mise à disposition par la Ville des structures sportives et de cars contribue aux activités physiques et culturelles des enfants.

Enfin, pour rappel de l'investissement quotidien de la Municipalité en faveur de l'éducation des petits Nocéens, le budget global du service Éducation, en 2022, est de 6 321 695€ dont 3 514 237€ en charges de personnel.

RETOUR EN IMAGES



08.04.23 • LA CHASSE AUX ŒUFS

La traditionnelle chasse aux œufs a réuni plusieurs centaines d'enfants et leurs familles sur la prairie du parc des coteaux d'Avron, suivie du semis du tournesol. De la joie, de la gourmandise et de l'apprentissage de l'agriculture : une recette qui a ravi petits et grands.



Voir p.27

15.04.23 • REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Une quinzaine de Nocéens s'est vu remettre une médaille du travail pour leurs 20, 30 ou 40 ans d'investissement, en salle des mariages lors d'une cérémonie organisée par l'association des Médaillés du Travail de la Seine-Saint-Denis, en présence de **Christian Demuynck** et une partie de l'équipe municipale.



Voir p.27

19.04.23 • DES BACHELIERS RÉCOMPENSÉS

45 bacheliers de l'édition 2022 ayant reçu une mention ont été chaleureusement félicités à la salle des Fêtes par **Christian Demuynck** et une partie de l'équipe municipale.



15.04.23 • SALON DU LIVRE POLICIER

Les amoureux du polar étaient nombreux lors de la 21^{ème} édition du salon organisée avec le Lions Club de Neuilly-Plaisance et la librairie l'Alternative. **Guillaume Nail**, auteur jeunesse, a reçu le prix du Lionceau noir suite au vote des 370 élèves de CM. Les prix du concours Lecture Académie ont également été remis par **Christian Demuynck**, en présence notamment de **Mme Lamaurt** et **M. Vallée**, adjoints au Maire.



17.04.23 • RECRUTEMENT EXPRESS

Lors d'une journée dédiée au recrutement express, les agents de la Ville ont examiné une cinquantaine de candidatures.



08.05.23 • COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Christian Demuynck et une partie de l'équipe municipale, en présence des associations FNACA, UNC et le Souvenir Français et d'une vingtaine d'enfants de la MCJ ont célébré le 78^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 sur l'Allemagne nazie.



13.05.2023 • EXPOSITION L'EXCELLENCE DE L'ARTISANAT

Dans le cadre du concours *Un des Meilleurs Apprentis de France*, organisé par les Meilleurs Ouvriers de France, plusieurs centaines de personnes ont pu découvrir tous les savoir-faire des métiers manuels mis en œuvre par les talentueux apprentis.

24.05.2023 • PROGRAMMATION SPÉCIALE FEMMES CHEFFES D'ORCHESTRE

La Municipalité et le cinéma la Fauvette ont proposé deux projections passionnantes dédiées aux destins exceptionnels de femmes cheffes d'orchestre. En fin de séance, la célèbre cheffe d'orchestre **Zahia Ziouani** est venue échanger avec le public.



12.05.23 • ANNIVERSAIRE DES SENIORS

Comme chaque mois, les anniversaires de **M. Bouillot**, **M. Chemin**, **Mme Devisy**, **Mme Lemoine**, **Mme Ennouchi**, **Mme Jamet**, **Mme Morel** et **Mme Pasquier** ont été dignement fêtés à l'Escapade - Espace Amitié en présence de **Martine Lamaurt**, première adjointe au Maire.



17.05.2023 • ATELIER SCRATCH

Le Conseiller numérique de la Ville a proposé un atelier d'initiation à la programmation informatique (au code) avec *Scratch*, qui a ravi la quinzaine d'enfants présents. Ils ont pu se consacrer à la réalisation d'une animation graphique, tout en s'amusant !



VICTOIRE POUR LES NOCÉENS

LE 21 AVRIL DERNIER, MADAME LA PREMIÈRE MINISTRE ANNONÇAIT POUVOIR RÉGLER LE PROBLÈME DE LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS D'IDENTITÉ QUI EMPOISONNE LES NOCÉENS DEPUIS DE LONGS MOIS, EN RÉDUISANT LES DÉLAIS DE MOITIÉ.



La réaction de **Christian Demuynck**, le jour même, sur l'absolue nécessité de mettre des moyens supplémentaires en place pour accéder à cet objectif a été payante.

En effet, suite au dialogue engagé la semaine suivante avec **Dominique Faure**, Ministre des Collectivités territoriales, qui a respecté ses engagements, et grâce à la réactivité des services de la préfecture de Seine-Saint-Denis, Monsieur le Maire a obtenu des solutions concrètes pour réduire efficacement les délais de délivrance des pièces d'identité à Neuilly-Plaisance.

La Ville bénéficie ainsi d'une opération « coup de poing » via l'obtention début juin, de 5 nouvelles machines de recueils d'empreintes, durant 4 mois, permettant de résorber les tensions pré-estivales et d'une subvention permettant le recrutement d'agents d'état civil.

Toutefois, jusqu'au 30 juin, grâce à la mobilisation des agents municipaux, 300 créneaux supplémentaires de rendez-vous sont d'ores et déjà assurés en élargissant les plages d'ouverture du service, entre 12h et 13h30, et en soirée.

ATTENTION : aux délais de prise de rendez-vous pour un dépôt de demande s'ajoutent ensuite les délais de production des titres d'identité par les services de l'État. Or, bien que l'État se soit engagé à réduire les délais, le délai moyen se situe actuellement entre 30 et 60 jours pour un dossier déposé complet.

Mesures concrètes à Neuilly-Plaisance

> 300 rendez-vous supplémentaires dès le 22 mai en élargissant les plages d'ouverture.

> Mobilisation des agents d'état civil

> Recrutement effectif de 5 agents d'État Civil supplémentaires qui ont pour mission d'enregistrer vos demandes de passeports et pièces d'identité. Au total, du 12 juin au 30 septembre, ce sont 6 800 rendez-vous qui sont proposés

> Prise de contact avec les personnes ayant rendez-vous dans plusieurs mois pour leur proposer des dates plus proches.

infos pratiques

Afin de renouveler votre carte d'identité ou votre passeport, il convient de :

- Faire une pré-demande sur le site ANTS qui vous attribuera un numéro

Réunir les éléments nécessaires pour effectuer votre demande car tout dossier incomplet sera rejeté

- Prendre rendez-vous en ligne :

www.rdv360.com/mairie-de-neuilly-plaisance-93360-neuilly-plaisance



L'EXCELLENCE DE L'ARTISANAT

LES 13 & 14 MAI, À NEUILLY-PLAISANCE, S'EST TENUE L'EXPOSITION L'EXCELLENCE DE L'ARTISANAT DANS LE CADRE DES CONCOURS DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL UN DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE, ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE.

La salle est grande et élégante. 150 apprentis dans une trentaine de spécialités ont travaillé depuis plusieurs mois à la création d'une œuvre ou ont planché en direct durant plusieurs heures pour la soumettre au regard des jurys d'experts.

Le concours a été inauguré devant 800 personnes : amateurs d'artisanat, apprentis et leur famille, Meilleurs Ouvriers de France, accompagnés de **Catherine Roland**, présidente déléguée des Meilleurs Ouvriers de France d'Île-de-France, **Christian Caudron**, président des Meilleurs Ouvriers de France de Seine-Saint-Denis, **Jean-Luc Seigneur**, organisateur du concours départemental et Meilleur Ouvrier de France et de **Ruddy Jean-Jacques**, vice-président de la chambre des Métiers de la Seine-Saint-Denis.



Christian Demuyck en compagnie de Catherine Roland



Une partie de l'équipe municipale était également présente : **Martine Lamaurt**, **Rahima Mazdour**, **Pascal Butin**, **Marie Refatti-Ponzio**, **Dominique Piat**, **François Taglang**, **Hervé Pereira**, **Catherine Hennechart**, **Élise Bréchu**.

Ce fut une grande fierté pour **Christian Demuyck** d'accueillir les talents de demain. Le Maire a félicité tous les candidats investis et passionnés et plus particulièrement les lauréats du concours.

Lundi 15 et mardi 16 mai, une centaine de collégiens a profité de l'exposition pour découvrir ces savoir-faire et métiers manuels, ce qui a sans doute suscité quelques vocations.



M. Jean-François Malissard en compagnie d'élèves du Collège Jean Moulin

C'EST LA FÊTE... DU PARC !

PLACE À LA FÊTE SAMEDI 1^{ER} JUILLET DE 11H À 21H SUR LA PRAIRIE DU PARC DES COTEAUX D'AVRON POUR UNE ÉDITION HAUTE EN COULEURS ET EN ANIMATIONS.

Le ciel bleu est souvent au rendez-vous pour cette journée de jeux et de bonne humeur. De nombreuses structures gonflables et d'escalade pour tous les âges, une promenade en poney, des gourmandises et des jeux, il y en aura pour tous les goûts.

L'édition 2023 comptera en plus des activités sportives proposées par les animateurs du service Enfance-Jeunesse à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Et pour clôturer en beauté cette journée, vous retrouverez le traditionnel concert pour danser sur des chansons de variétés françaises et internationales.



LA VOIE LAMARQUE PRIMÉE

Depuis le 1^{er} février 2023, la commune est lauréate du dispositif **Petit patrimoine naturel de la Région Île-de-France** qui valorise les petits espaces naturels gérés durablement.

C'est **Martine Lamaurt**, première adjointe au Maire, qui a reçu pour le compte de la Ville, le prix accompagné d'un panneau du dispositif ainsi que deux nichoirs accrochés depuis sur la voie Lamarque.

Une reconnaissance valable pour 5 ans, qui vise à préserver la biodiversité dans les petits espaces naturels. Un label qui valorise la gestion écologique favorable au développement des îlots de biodiversité jusqu'au cœur des villes.

Merci à tous les agents municipaux, notamment ceux des espaces verts, et les Nocéens pour leur investissement dans la valorisation de la Voie Lamarque.





UN ÉTÉ À NEUILLY-PLAISANCE

L'ÉTÉ NOCÉEN SERA FESTIF, LUDIQUE ET CULTUREL ! DÉCOUVREZ LES BONS PLANS POUR PROFITER DE L'ÉTÉ À NEUILLY-PLAISANCE.

Navettes fluviales

> LES WEEK-ENDS JUSQU'AU 3 SEPTEMBRE

Avec l'association Au Fil de l'Eau, la Ville vous invite à monter à bord des navettes fluviales des Passeurs de Marne et découvrir la Marne sauvage !

Sur une boucle d'une heure au départ de Neuilly-Plaisance, les samedis et dimanches, un départ est prévu chaque heure de 14h à 18h.

> Inscription et paiement sur place.

Réservation possible pour le créneau de 14h sur exploreparis.com

> Départ et arrivée sous le pont du RER A, au niveau du ponton sur la promenade André Devambez

> Tarifs : 5€ (+ de 12 ans) · 2,50€ (+ de 2 ans) · gratuit (- de 2 ans)

1^{er} juillet

> **CONCERT DE MIKA**

Diffusion du concert de Mika avec l'orchestre national d'Île-de-France à la bibliothèque à 10h sur inscription sur le site de la Ville.



> **LA FÊTE DU PARC**

De 11h à 21h, une journée d'animations, de défis sportifs, de structures gonflables et autres surprises à partager sur la prairie du parc des coteaux d'Avron (*voir page précédente*)

21 juillet

> **JOURNÉE CULTURELLE AU PARC DU PLATEAU**

- Parc d'attractions littéraires
- Performance artistique animée par l'artiste Y-V-O-N

> **CINÉMA EN PLEIN AIR**
L'ÉCOLE DU BOUT DU MONDE

Ce film de Pawo Choyning Dorji fait du bien ! Il raconte l'histoire d'un jeune instituteur du Bhoutan envoyé dans la partie la plus reculée du pays. Le quotidien est rude, mais la force spirituelle des habitants du village transformera son destin.

> Entrée libre et transats à réserver sur le site de la Ville très bientôt

> Prairie du parc des coteaux d'Avron

Croisières fluviales

> 9 JUILLET · 27 AOÛT · 21 OCTOBRE

Explorez les paysages verdoyants des bords de Marne lors de croisières thématiques.

> Programme & réservations sur www.capsurlamarne.fr

> Départ au niveau du ponton sur la promenade André Devambez

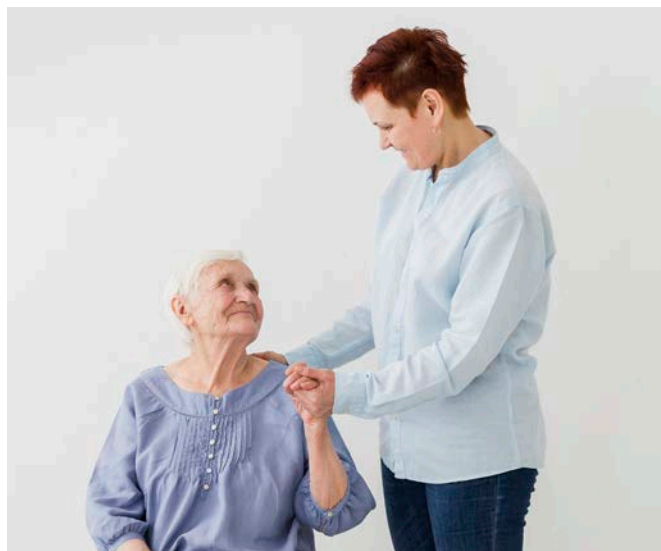




AIDES AUX AIDANTS

LA MUNICIPALITÉ EST FIÈRE DE PROPOSER CE NOUVEAU SERVICE À TOUS LES AIDANTS NOCÉENS. IL ÉTAIT URGENT DE SOUTENIR CES PERSONNES TROP SOUVENT ÉPUISÉES ET ISOLÉES.

La Municipalité et le CCAS s'engagent avec le « Relais des aidants » à soutenir les Nocéens accompagnant au quotidien une personne dépendante. Cette aide personnalisée se décline en différents dispositifs : une permanence qui vous reçoit, vous oriente et vous écoute, uniquement sur rendez-vous, en contactant le Relais des aidants au 01 79 64 48 99, des entretiens individuels avec un psychologue, des ateliers collectifs de loisirs, de bien-être, de détente et des temps d'échanges.



infos pratiques

Pour mieux vous accompagner, le Relais des aidants et le CCAS de la ville de Neuilly-Plaisance ont élaboré un questionnaire permettant de mieux cerner vos besoins.

Celui-ci est téléchargeable en scannant le QR code ou auprès de Madame Arrifana - référente « aidants » à la ville de Neuilly-Plaisance, disponible au 01 43 00 12 74.

Il est également disponible en version papier au CCAS ou à l'Escapade - espace Amitié, 12 rue du Général de Gaulle

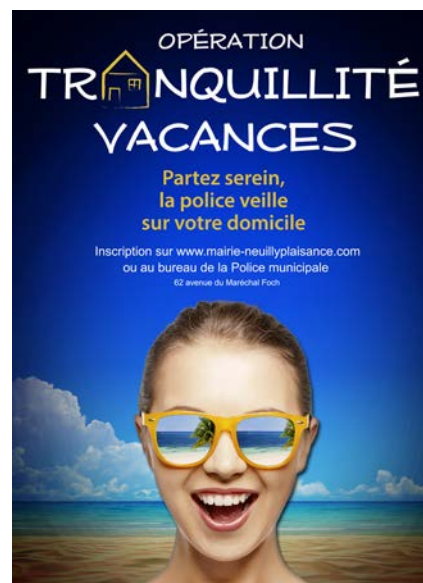


DISPOSITIF TRANQUILLITÉ VACANCES

Parce que la Municipalité y veille chaque jour, Neuilly-Plaisance est l'une des villes du département les plus sûres. Partir serein en vacances, c'est possible grâce au dispositif Tranquillité Vacances qui consiste en des rondes de la police municipale à votre domicile, qui s'assure régulièrement qu'aucun cambriolage ou effraction n'a eu lieu.

Ce service gratuit permet à tous les Nocéens qui en font la demande de bénéficier de la surveillance de leur domicile par la police municipale durant leurs périodes d'absences.

Pour cela, il vous suffit de remplir votre demande au moins 48h à l'avance sur papier au bureau de police municipale (62 avenue du Maréchal Foch) ou télécharger le formulaire sur le site de la Ville.





LE TOURNESOL, ÇA POUSSE...

CETTE ANNÉE, NEUILLY-PLAISANCE MET À L'HONNEUR LE TOURNESOL DANS SA DÉMARCHÉ UNIQUE EN SEINE-SAINT-DENIS D'AGRICULTURE URBAINE. DEPUIS 2013, PÉDAGOGIE, SENSIBILISATION À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET APPRENTISSAGE DU TRAVAIL DE LA TERRE SONT LES MAÎTRES-MOTS DE CETTE DÉMARCHÉ.



Après avoir labouré la terre en mars dernier, ce sont 130 Nocéens, petits et grands, qui se sont réunis sur la parcelle du parc de coteaux d'Avron, le 8 avril dernier, afin de semer les graines de tournesol.

En présence de nos deux agriculteurs partenaires, chacun a pu découvrir les deux variétés de graines de tournesol.

La première, appelée Sy Arco, sera transformée en huile nocéenne, la seconde, nommée RGT Buffalo, sera à grignoter en pipas.

Le 1^{er} juillet, lors de la Fête du Parc, les Nocéens pourront fabriquer des effaroucheurs pour protéger le tournesol des éventuels oiseaux.

Le rendez-vous est donné pour la troisième étape de l'opération : la récolte, qui aura lieu le samedi 2 septembre sur la parcelle des coteaux d'Avron, avant la dégustation lors de la Fête de la Rentrée le samedi 9 septembre prochain.



Sous un soleil radieux, les familles nocéennes ont été au rendez-vous du semis des 2 variétés de tournesol



URBANISME : PRÉSERVER LE CADRE DE VIE MALGRÉ LES CONVOITISES DES PROMOTEURS

NOMBREUX SONT LES NOCÉENS À DÉPLORER LES IMMEUBLES QUI SE CONSTRUISENT UN PEU PARTOUT DANS LA VILLE. CERTAINS PENSENT QU'IL S'AGIT LÀ D'UNE POLITIQUE DÉLIBÉRÉE DE LA MUNICIPALITÉ. RIEN N'EST PLUS FAUX.

Des promoteurs qui achètent à prix d'or.

Si les constructions se multiplient, c'est avant tout parce que des Nocéens vendent aux promoteurs. Ceux-ci, sans cesse en quête de foncier sont, il faut le dire, très entreprenants et achètent les terrains bien au-dessus du prix du marché. La Ville n'a malheureusement pas les moyens juridiques d'empêcher de telles transactions et elle ne peut bien évidemment pas racheter chaque maison mise en vente.

Par ailleurs, contrairement à ce que l'on peut lire sur les réseaux sociaux, la commune ne procède pas à des expropriations pour livrer ensuite des pavillons aux pelleteuses des promoteurs.

Si de nombreuses villes environnantes délivrent très facilement des permis de construire, cela n'est pas le cas à Neuilly-Plaisance. Bien au contraire, lorsque cela est légalement possible, les permis sont refusés. Ainsi, rien qu'entre 2018 et 2022, de nombreux programmes immobiliers n'ont pas vu le jour, représentant au total pas moins de 300 logements. Lorsque le refus ne peut être opposé, un dialogue long parfois de plusieurs années s'engage avec le promoteur afin d'aboutir au projet le plus harmonieux possible sur le plan esthétique.

La rumeur est également prompte à colporter que la commune favoriserait les constructions pour des raisons fiscales. C'est oublier qu'avant tout les nouveaux immeubles construits entraînent des coûts pour la Ville.

Ainsi, dans un souci d'anticipation et pour faire face à la nécessité de construire de nouveaux





équipements publics, la Ville a été contrainte d'acheter des terrains autour des écoles Foch et Victor Hugo. Ils permettront de réaliser, si nécessaire, de nouvelles écoles. C'est aujourd'hui loin d'être le cas. C'est même tout le contraire puisque les effectifs sont en baisse dans toutes les écoles élémentaires depuis plusieurs années. Des classes ont été fermées à la dernière rentrée et d'autres doivent fermer en septembre prochain.

Le nouveau PLUi renforcera la protection du cadre de vie des Nocéens.

L'Établissement Public Territorial (EPT) « Grand Paris Grand Est », désormais compétent en matière d'urbanisme, procède actuellement à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Celui-ci doit, en juin 2024, se substituer au Plan Local d'Urbanisme des 14 communes membres.

L'élaboration de ce PLUi, faite en concertation avec les villes membres de l'EPT, sera l'occasion d'apporter de notables modifications.

Christian Demuynck et **François Martinache**, maire-adjoint délégué à l'Urbanisme, ont en effet souhaité profiter de cette occasion pour protéger encore davantage l'Exception nocéenne :

- Extension des zones pavillonnaires afin d'y interdire les constructions d'immeubles. Concrètement, seule la zone du boulevard Gallieni ainsi qu'une zone restreinte en centre-ville pourront être densifiées.
- Confirmation de la préservation de 86 maisons et bâtiments remarquables sur le territoire communal. Ces bâtiments ne peuvent être détruits et les éventuelles extensions doivent être réalisées dans le respect du bâti d'origine.
- Obligation de construire les bâtiments en retrait du trottoir (4 mètres au minimum). La bande de terrain laissée libre devra être végétalisée sur au moins 50% de sa surface.
- Interdiction des constructions massives.
- Exigence de 30% minimum de pleine-terre dans chaque parcelle où une construction sera édifiée afin de permettre, entre autres, l'infiltration des eaux pluviales.

- Obligation de maintenir les arbres existants sur une parcelle et de la végétaliser si nécessaire.
- Interdiction de constructions dites de deuxième rideau (impossibilité de construire dans le fond de son jardin) en zone pavillonnaire.

Le PLUi rappellera également que la ville de Neuilly-Plaisance est contrainte de construire contre sa volonté. En effet, la commune doit se plier aux exigences de l'Etat et est dans l'obligation de construire en moyenne 104 logements sociaux par an (2300 logements/an à l'échelle de l'EPT).



DES PROJETS INTERGÉNÉRATIONNELS

Depuis 2009, sous l'impulsion de **Martine Lamaurt**, 1^{ère} adjointe au Maire, les membres du Conseil des Aînés sont à l'origine d'initiatives qui animent la Ville au quotidien. De beaux projets intergénérationnels visant à rapprocher jeunes enfants et seniors qui s'enrichissent de leurs différences et de leur complémentarité autour d'activités communes. Pour exemple, une partie de la dynamique équipe du Conseil des Aînés se rend régulièrement dans les écoles maternelles pour un moment de partage en sélectionnant des livres avec soin, sous les conseils avisés des bibliothécaires.



Mercredi 17 mai dernier, c'est une trentaine d'enfants des accueils de loisirs E. Herriot et Cahouettes ainsi que de la MCJ, qui ont participé à une sortie intergénérationnelle, au Musée de la Grande Guerre de Meaux où ils ont eu l'occasion d'explorer l'histoire de la Première Guerre mondiale. **Mme Lamaurt, Mme Destro, M. Chevalier, M. Leborgne**, membres du Conseil des Aînés, étaient présents.

Le Conseil des Aînés est également à l'origine de plusieurs évènements incontournables comme le concours de dictées mais aussi la semaine bleue, qui se déroulera cette année du 2 au 8 octobre prochain. Un évènement à ne pas manquer qui valorise la place des Aînés et les liens intergénérationnels dans notre société.

PLAN CANICULE : UN REGISTRE NOMINATIF POUR UN ÉTÉ SEREIN

Du 1^{er} juin au 15 septembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville met en place son dispositif de veille canicule afin d'anticiper l'arrivée de fortes chaleurs et d'adapter les mesures de prévention en direction des personnes isolées de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap.

Les Nocéens isolés et âgés de plus de 65 ans ou en situation de handicap de plus de 18 ans sont invités à se faire recenser auprès du CCAS en remplissant le formulaire en ligne sur le site de la Ville ou en téléchargeant le formulaire de recensement et en le retournant au CCAS :

- par mail : ccas@mairie-neuillyplaisance.com
- par courrier : CCAS, 6 rue du Général de Gaulle, 93 360 Neuilly-Plaisance
- ou en le déposant en Mairie, 6 rue du Général de Gaulle

Ainsi, en cas de déclenchement par la Préfecture de l'alerte canicule, la personne inscrite sera contactée par le CCAS pour s'assurer qu'elle n'est pas en difficulté et proposer une aide adaptée.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le CCAS au 01 43 01 68 57.



Retrouvez toutes les infos sur
le site de la ville via ce QR code



GARE AUX MOUSTIQUES TIGRES !

C'EST MALHEUREUSEMENT DEvenu UN RITUEL : AVEC LES BEAUX JOURS, REVIENNENT LES MOUSTIQUES TIGRES.

Le moustique tigre ou *Aedes albopictus* peut transmettre des maladies graves, telles que la dengue, le Zika, ou le chikungunya, des maladies qui peuvent être très invalidantes.

Cet insecte vit dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance. Si l'ensemble de votre voisinage applique les bons gestes, c'est tout le quartier qui peut espérer un été tranquille ! Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, qui, au contact de l'eau, donnent des larves : c'est là qu'il faut agir !

LES GESTES SIMPLES À EFFECTUER CHAQUE SEMAINE :

- Éliminer les eaux stagnantes
- Supprimer ou couvrir les réservoirs d'eau
- Limiter les lieux de repos des moustiques (déchets verts, tas de végétaux...)

POUR SE PROTÉGER DES PIQÛRES :

- Porter des vêtements longs, amples et clairs
- Créer des courants d'air
- Utiliser une moustiquaire
- Utiliser des produits anti-moustiques

Profitons de l'été !



Empêchons les moustiques tigres de proliférer !

Tous les conseils de la ville via ce QR code



LES AMOURS DE BOUCHONS : DERNIÈRE LIGNE DROITE

La 9^{ème} édition du concours des amours de bouchons touche (presque) à sa fin ! Depuis le début de l'année scolaire, les écoliers nocéens récoltent des tonnes de bouchons dans les collecteurs en forme de dauphin répartis dans les écoles maternelles et élémentaires. En partenariat avec l'association Amours de bouchons, ce concours permettra une nouvelle fois de recycler les bouchons pour en faire du matériel à destination des personnes en situation de handicap et améliorer leur autonomie.

Un trio de tête se dessine pour le classement intermédiaire d'avril 2023 :

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE E. HERRIOT > 1,13 kg / enfant

ÉCOLE MATERNELLE BEL AIR > 0,8 kg / enfant

ÉCOLE MATERNELLE P. LETOMBE > 0,71 kg / enfant



UN WEEK-END DE RANDONNÉES

LE WEEK-END DES 3 ET 4 JUIN 2023 AURA ÉTÉ SPORTIF !

À l'occasion de ses 35 ans, l'association du **Mille-Pattes** avait concocté une journée de la randonnée ouverte à tous, le samedi 3 juin dernier. Pour cette toute 1^{ère} édition, 4 parcours différents et gratuits étaient proposés, pour le plus grand plaisir des randonneurs courageux venus pour l'occasion. Au départ de la Mairie, les marcheurs, guidés par les animateurs du Mille-Pattes, avaient choisi leur parcours : de la randonnée de 6 km à celle de 25 km, il y en avait pour tous les niveaux et tous les goûts !

Dans le même registre, la Grande Marche en bords de Marne a également rencontré un franc succès. Le collectif Cap sur la Marne proposait, dimanche 4 juin, plusieurs parcours à pied, ponctués de rencontres, de curiosités naturelles, de patrimoines remarquables et de quelques surprises. Entre amis, en famille ou en solo, de nombreux randonneurs sont partis à la découverte du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis.



Arrivée des randonneurs lors de la journée de la randonnée, le 3 juin.

DES NAVETTES POUR TOUS

Profitez du service gratuit de prise en charge au domicile, sur réservation, pour se rendre en priorité chez les commerçants de la Ville, dans un service de la Ville, à un rendez-vous médical à Neuilly-Plaisance ou au Pôle de santé de l'Orangerie.

Ce service est ouvert à l'ensemble des Nocéens. Les personnes mineures doivent toutefois être accompagnées d'un adulte.

infos pratiques

LUNDI > VENDREDI
9h30 - 11h30 / 13h40 - 16h40

DIMANCHE
10h15 - 12h

NAVETTE ADAPTÉE AU PMR
MERCREDI 9h - 11h30 / 13h40 - 16h40

RÉSERVATIONS LA VEILLE AU
01 43 00 96 16



UNE SECTION DE HAUT NIVEAU

FORTE DE SES 78 ANS D'EXISTENCE, LA SECTION ATHLÉTISME DE NEUILLY-PLAISANCE SPORTS CONTINUE DE CÉLÉBRER DES VICTOIRES NATIONALES ET INTERNATIONALES.

C'est une fierté nocéenne, les résultats de la section Athlétisme de Neuilly-Plaisance Sports sont chaque année au rendez-vous.

L'athlétisme a une place primordiale à Neuilly-Plaisance par la densité de ses résultats et son ascension progressive qui l'ont conduite à toutes les premières places, parmi les grands clubs français.

Pierre Bonvin, Jean-Claude Rampon, Edith Couhé, Pierre Camara, Patricia Girard, Jean-Louis Prianon, Paul Arpin, Rodrigue Nordin, Garfield Anselm, Christophe Epalle, Pierre Vincent, Christine Arron, Odiah Sidibé, Marc Raquil, Leslie Jones, Pascal Martinot-Lagarde : les champions nocéens se succèdent, chacun dans leur discipline, depuis plusieurs décennies, au niveau national et international, lors des JO (1996 & 2004) et des championnats d'Europe et du Monde.

Sous la présidence de **Serge Vallée** depuis 1970, ce sont aujourd'hui 210 adhérents enfants, adolescents et adultes qui pratiquent plus de 40 disciplines différentes : épreuves de sauts (en hauteur, en longueur, à la perche et triple-saut) de lancers (de poids, de disque, de javelot ou encore de marteau) de course (vitesse, haies, demi-fond, relais, cross) et de marche (route, piste, salle...).



Le club est attaché à donner les moyens d'accompagner les jeunes espoirs et leur offrir le meilleur des environnements.

À l'image de l'historique du club, les victoires continuent de pleuvoir ces derniers mois, faisant la part belle à la nouvelle génération.

> Le 21 mai, à Palaiseau, l'équipe nocéenne remportait la finale du championnat interclubs Lifa promo N2a devant Noisy-le-Grand, Ivry, Colombes et 5 autres clubs franciliens.

> Le 18 mars, lors des championnats de France à Carhaix, **Ambre Grasset** récidive avec le titre de championne de France de cross cadette. Ainsi qu'**Anna Desgardin** qui remporte le titre de championne de France minime de cross.

> En novembre dernier, **Duncan Perrilat** obtient le titre de Champion de France du Marathon.



Serge Vallée, président de la section, les athlètes, coaches, jurys et supporters de la finale Lifa promotion N2a lors de leur victoire.

REMISE DE PRIX SUR UN AIR DE MUSIQUE



L'école de musique a inscrit, en février dernier, 11 élèves au concours des Clés d'Or de Villemomble et 1 élève au concours Prodiges Art du Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris dans le 8^{ème} arrondissement.

L'occasion de féliciter les lauréats et de rendre hommage au travail des professeurs de musique, sous l'impulsion de **Serge Vallée**, adjoint au Maire délégué à la Culture.

Clés d'or

Alice Somoès Mention Bien en 1^{ère} année de piano · **Léna Chen** Mention Très Bien en 1^{ère} année de piano
Lina Bouazza Mention Bien en 2^{ème} année de piano · **Tristan Weiler** Mention Bien en 2^{ème} année de piano
Louis Dinh Mention Très Bien avec médaille d'Argent en 2^{ème} année de piano · **Alix Armspach** Mention Très Bien en 2^{ème} année de piano · **Raphaël Paget** Mention Bien en 2^{ème} année de piano · **Simon Cousty** Mention Assez Bien en 2^{ème} année de piano · **Alexandre Mahawong** Mention Bien en 3^{ème} année de piano
 · **Marvin N'Guyen** Mention Très Bien avec médaille d'Argent en 3^{ème} année de piano · **Adrien Camuset** Mention Bien à l'Unanimité en violon.

Prodige Art

Léonie Tribolet Karp Mention Très Bien en fin de premier cycle (4^{ème} année) en violoncelle.

CONCOURS DE NOUVELLES

OYEZ OYEZ BELLES PLUMES, LA 11^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS DE NOUVELLES ARRIVE À NEUILLY-PLAISANCE. DONNEZ LIBRE COURS À VOTRE IMAGINATION.

Organisé par l'équipe de la bibliothèque et sous l'impulsion de **Serge Vallée**, adjoint au Maire délégué à la Culture, le concours s'adresse à tous.

Deux thématiques de nouvelles sont proposées et devraient assurément inspirer petits et grands.

ENFANTS & ADOLESCENTS (À PARTIR DE 7 ANS)

*Si je pouvais remonter le temps,
je changerais...*

ADULTES (18 ANS ET +)

Une belle histoire d'amour...



infos pratiques

Faites-nous parvenir votre nouvelle en 4 pages maximum au format A4 word (pas de pdf) **avant le 2 octobre 2023 à midi.**

- sur le site de la Ville
- par mail à l'adresse suivante : concoursdenouvelles@mairie-neuillyplaisance.com
- par clé USB à déposer à la Bibliothèque municipale, 11 rue du Général de Gaulle



agenda

À Neuilly-Plaisance, la culture est accessible à tous au travers d'animations, d'ateliers et de grands événements gratuits.

Hokusai

 samedi 24 juin

> conférence

 15h30  Micro-Folie


> projection

 20h30  Ciné La Fauvette



La fête du parc

 samedi 1^{er} juillet

 11h-21h

 Parc des coteaux d'Avron

Concert Mika à la Philharmonie

 samedi 1^{er} juillet

 10h

 Bibliothèque



L'Égypte

> atelier & conférence

 samedi 8 juillet

 Micro-Folie



Journée littéraire

- Parc d'attractions littéraires
- Performance artistique animée par l'artiste Y-V-O-N

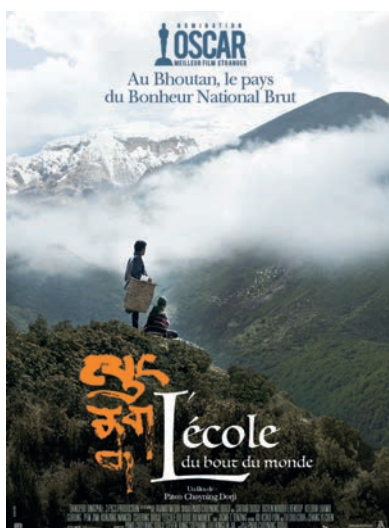
 vendredi 21 juillet

 Parc des coteaux d'Avron

Projection en plein air *L'école du bout du monde*

 vendredi 21 juillet

 Parc des coteaux d'Avron



.....
RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ CULTURELLE DE VOTRE VILLE SUR www.mairie-neuillyplaisance.com

RÉALITÉ VIRTUELLE À LA MICRO-FOLIE

Au sein de la Micro-Folie, à la bibliothèque municipale, venez profiter d'une immersion totale dans plusieurs chefs-d'œuvre ou plusieurs lieux extraordinaires, grâce aux casques de réalité virtuelle qui sont mis à votre disposition !

À partir de 13 ans (ou à partir de 10 ans accompagné des parents), venez découvrir les univers *Pompeï 360*, *Aux portes de l'Espace*, *Claude Monet et l'Obsession des nymphéas*, *Caravaggio - In Tenebris* et *Dans la peau d'un astronaute*.

Et avec l'univers *Mont Blanc à 360°*, c'est la chaîne des Alpes que vous admirerez en trois dimensions. Comme si vous y étiez !



infos pratiques

ACCÈS LIBRE

MARDI & VENDREDI
16h - 18h

MERCREDI & SAMEDI
10h - 12h / 15h - 18h



Le livre du mois



Glen Affric de Karine Giebel (Plon)

Voici un titre évocateur : Glen Affric. Cela sonne comme une mystérieuse invitation au voyage... Ce glen, vallée au fond de laquelle coule la rivière Affric, situé à l'ouest du Loch Ness, abrite les plus anciennes traces de la forêt calédonienne, ainsi que des lochs, des landes et des montagnes. Trois personnages principaux, trois innocents, à qui la vie n'a pas fait de cadeaux. Il y a Léonard qui a grandi auprès de Mo, sa mère adoptive qui l'a recueilli à l'âge de 5 ans.

Il grandit dans l'ombre d'un frère aîné, Jorge, qu'il n'a jamais vu, parti vivre à Glen Affric en Écosse. Le bien le plus précieux que possède Léonard est une carte postale jaunie par le temps, envoyée d'Écosse, de Glen Affric, par son frère Jorge. L'espoir de retrouver celui-ci l'aide à avancer dans ce monde qui le rejette. Car Léonard n'est pas tout à fait comme les autres adolescents...



LES SPECTACLES CMASC

LES SAMEDIS 3 ET 10 JUIN DERNIERS, L'ÉQUIPE DU CMASC ET SES ÉLÈVES VOUS AVAIENT CONCOCTÉ UN PROGRAMME HAUT EN COULEURS ET EN TALENTS EN 4 SPECTACLES DE DANSE ET DE THÉÂTRE, À LA SALLE DES FÊTES.

En présence de **Martine Lamaurt**, première adjointe au Maire déléguée notamment au CMASC, ces deux journées étaient l'occasion de découvrir tout le travail accompli par les petits comme les grands danseurs et comédiens pendant l'année.

Le samedi 3 juin à 16h, avec la pièce de théâtre en 3 actes *Les Z'Héros en folie*, la professeure de théâtre **Lidya Maric** vous a embarqués dans une comédie loufoque jouée par une quarantaine d'enfants, ados et pré-ados.

Pour le spectacle adultes, vous avez pu découvrir la célèbre pièce de théâtre de Jean-Michel Ribes, *Palace*, mise en scène par le professeur **Michaël Gaudeul** en 20 sketches, avec une suite d'intrigues absurdes et folles.

Enfin, samedi 10 juin, deux représentations de danses, autour de la thématique des danses du Monde vous ont fait voyager, avec du jazz, des claquettes mais aussi du tango argentin.

Merci à tous les élèves et à leurs professeurs pour ces beaux spectacles !



Les élèves des cours de théâtre ont donné leur représentation annuelle



Les spectacles des élèves des cours de danse du CMASC ont fait voyager les Nocéens à travers le monde

Les inscriptions 2023-2024 pour le CMASC sont ouvertes depuis le 7 juin jusqu'au 7 juillet.

> Rendez-vous sur votre «Espace citoyens»

L'ATELIER DU PATCHWORK

BIENVENUE DANS CE NOUVEAU COMMERCE NOCÉEN, DANS LEQUEL VOUS TROUVEREZ LE MEILLEUR DU CROCHET ET DU PATCHWORK !

Vinciane Blanc est mercière depuis près de 30 ans. Implantée depuis plus de 15 ans au Perreux-sur-Marne, elle a été expropriée dans le cadre des travaux du Grand Paris Express en mars dernier. Mais cette femme dynamique a su rebondir et, conseillée par une amie nocéenne, a cherché à s'implanter à Neuilly-Plaisance. Et par un heureux hasard de rencontres, Vinciane a ouvert son magasin le 2 mai dernier ! De fil en aiguille, sa passion du crochet et du patchwork ne l'a jamais quittée.

APPRENDRE DE MES MAINS, MAÎTRISER DE NOUVELLES TECHNIQUES ET SURTOUT ÉCHANGER AVEC MES CLIENTS, SONT MES ESSENTIELS...

Déjà beaucoup de Nocéennes sont venues rencontrer la mercière, la reconnaissant parfois puisque son commerce au Perreux était une référence. Vinciane est ravie de cet accueil et apprécie la gentillesse et la civilité des Nocéens.

Le 31 mai dernier, Mme Blanc a inauguré sa boutique en compagnie de **M. le Maire**, **Mme Mazdour**, adjointe déléguée au Commerce et à l'Artisanat, **M. Martinache**, adjoint délégué à l'Urbanisme et **Mme Nehar**, ambassadrice du Commerce.

Vinciane proposera, dans les semaines à venir, des cours de crochet et de patchwork en cours individuel ou collectif à partir de 20€. Longue vie à ce nouveau commerce nocéen !



Christian Demuyck lors de l'inauguration de la mercerie avec Mme Blanc (à droite sur la photo) et sa mère



infos pratiques

28 AVENUE DU MARÉCHAL FOCH
MARDI > SAMEDI • 9h - 12h / 13h - 18h



HOMMAGE À JOSÉ LEITAO

Né en 1949 au Portugal, José Leitao est arrivé en France à l'âge de 16 ans pour travailler dans le bâtiment. En 1970, il se marie et s'installe à Neuilly-Plaisance puis crée, en 1984, l'entreprise EGCR LEITAO, dite *La Maison Leitao*. L'entreprise familiale, située au 44 rue Pasteur, a fidélisé la clientèle nocéenne depuis de nombreuses années. C'est avec beaucoup de tristesse que la Municipalité a appris son décès en mars dernier suite à une maladie brutale. José Leitao était apprécié de tous.



COIFFURE ROSELYNE

UN SALON DE COIFFURE AUX « PETITS SOINS » POUR SES CLIENTS. ROSELYNE PREND SOIN DE SA CLIENTÈLE DEPUIS PLUS DE 27 ANS. UNE LONGÉVITÉ QUI EN DIT LONG SUR LA QUALITÉ DE SES PRESTATIONS.

La passion pour la coiffure de **Roselyne** l'a guidée lors de ses études, CAP Dames, coloriste permanentiste puis un brevet professionnel coiffure mixte avant de débiter sa carrière sur Paris. Revenir à Neuilly-Plaisance était un objectif et la création du salon de coiffure date de 1996. Grâce à des recettes dont elle garde précieusement le secret, Roselyne veille à la beauté de vos cheveux et personnalise ainsi la couleur de chaque chevelure.

Elle a récemment créé un espace dédié aux enfants avec des jeux éducatifs ou encore du coloriage permettant aux clientes de vivre leur moment beauté sereinement et propose à la vente des accessoires de qualité pour cheveux. **Et pour chaque visite, un cadeau de bienvenue vous sera offert, profitez-en.**



infos pratiques

31 AVENUE DU MARÉCHAL FOCH
01 43 00 85 68

MARDI > VENDREDI • 9h - 12h / 13h30 - 19h

SAMEDI • 9h - 12h / 13h30 - 17h30

> UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Les médaillés du travail

VERMEIL : Mme Alves Goncalves, M. Coquery, M. Moutche, M. Nerestan, Mme Passavant

GRAND OR : Mme Dubois

OR : Mme Alcaraz, M. Buchet, Mme Lotode-Tatard

ARGENT : M. Gibert, M. Chane-Law, M. Collin, M. Perret, M. Thai

Les bacheliers 2022

MENTION TRÈS BIEN : Julien Chevet, Chloé Dupuis, Capucine Durand, Adrien Eugénie, Camille Fournier, Emma Guinic, Ilona Jacquet-Smail, Albert Laboulaye-Delbarre, Corentin Martinez, Mattéo Payet, Guillaume Py, Martin Roma

MENTION BIEN : Alia Baudoin, Amir Bouazza, Lisa Com, Alexandre Dall'Angelo, Marine Delaunay, Rayan Djalali Moghadam, Chloé Janally, Hector Marchand, Camille Martinez, Johannes Mauduit, Hugo Morin, Célia Puertas, Meera Savarimouttou, Antoine Seban, Damien Tremerie, Anna Zveguinzoff

MENTION ASSEZ BIEN : Esteban Dilhuit, Jules Diop, Amine El Sagir, Dalila El Wardighi, Thomas Lahon, Marius Leprieur, Lilian Poix, Lara Renaud, Elliot Songue, Célia Vangeli

LES TRAVAUX EN COURS

Assainissement

Dans le cadre du plan Marne Propre visant à dépolluer la Seine et son affluent, la Marne, en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, des travaux d'assainissement sont engagés sur le territoire de Neuilly-Plaisance. On vous dit tout des axes concernés cet été.



Grand Paris Grand Est ou le département de la Seine Saint-Denis par délégation vont réaliser des opérations d'assainissement sur les sites suivants impactant le stationnement et la circulation.

Plateau d'Avron

AVENUE ARISTIDE BRIAND ENTRE L'AVENUE DU NORD ET LA RUE FERNAND SANGLIER

10 juillet > 1^{er} septembre (installation de chantier dès le 3 juillet)

AVENUE DE L'EST ENTRE L'AVENUE DU NORD ET L'AVENUE DANIEL PERDRIGÉ

10 juillet > Novembre

Centre-ville

RUE DE LA MARNE ENTRE LE ROND-POINT DU CHALET ET LA RUE BOUREAU GUERINIÈRE

Jusqu'à fin août

AVENUE CLEMENCEAU ENTRE LE ROND-POINT DU CHALET ET LA RUE BOUREAU GUERINIÈRE

4 septembre > Décembre

RUES BERTHELOT, DU MILIEU, ET DES LILAS

19 juin > Novembre

Travaux de reprise des rues les unes après les autres entraînant la fermeture de la rue Estienne d'Orves une semaine en juin et une semaine en juillet.

CARREFOUR AVENUE CARNOT / AVENUE DU MARÉCHAL FOCH

Le chantier en demie-chaussée entraînera :

- Fermeture de l'av. Carnot entre l'av. du Maréchal Foch et la rue Paul Vaillant Couturier les 15 premiers jours de juillet (déviation du bus 127)
- Fermeture de l'av. Carnot entre la rue Gabriel Péri et l'av. du Maréchal Foch du 15 au 26 juillet

CARREFOUR RUE PIERRE BROSSOLETTE, AVENUE GEORGES CLEMENCEAU ET RUE DU BOIS D'AVRON

Les travaux engendreront

- Fermeture de la rue Pierre Brossolette et de l'av. Georges Clemenceau du 30 juillet au 30 août
- Fermeture de la rue du Bois d'Avron entre la rue des Cahouettes et l'av. Georges Clemenceau du 10 août au 1^{er} septembre et donc la déviation du bus de la ligne 114. *Le quartier des Renouillères et la zone industrielle ne seront pas desservis.*



COURRIERS DES NOCÉENS

JE VOUDRAIS SAVOIR QUAND LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE LA PISCINE VONT COMMENCER.

Les travaux de la piscine devraient commencer début juillet 2024 pour une durée prévisionnelle de 18 mois à 24 mois. Il aurait été possible de les débiter en avril 2024 mais la Ville souhaite permettre aux écoles et associations utilisatrices de terminer l'année scolaire. C'est pourquoi, sauf impondérables techniques (pannes, opérations de vidange), la piscine restera ouverte jusqu'à fin juin 2024.

Les travaux ont pour objectif de rénover entièrement le bâtiment, d'améliorer sa performance

énergétique et à créer un bassin d'apprentissage dans le prolongement du bassin existant. Leur montant prévisionnel est de 6,5 millions d'euros. Précisons qu'en dehors de la partie qui sera utilisée pour construire ce nouveau bassin, le solarium, jardin entourant la piscine seront entièrement conservés.

Un cabinet d'architectes qui vient d'être désigné réalise actuellement un état des lieux avant de concevoir le projet architectural. Les premiers relevés effectués sur

le bâtiment ont démontré que sa structure avait été bien entretenue et qu'elle avait bien vieilli. C'est la raison pour laquelle elle sera conservée et que le bâtiment ne sera pas démoli, solution beaucoup plus onéreuse.

Bien entendu, les associations utilisatrices de la piscine seront associées à la définition des travaux.

POURRIEZ-VOUS FAIRE UN RAPPEL CONCERNANT LA PROMENADE DES CHIENS AU PARC DES COTEAUX D'AVRON ?

Bien volontiers car comme vous, nous avons constaté que de plus en plus de propriétaires promènent leurs chiens sans laisse au parc des coteaux d'Avron. Comme vous, nous regrettons que les propriétaires de chiens ne fassent pas preuve de sens civique dans ces lieux très fréquentés par les familles.

Il est donc nécessaire de rappeler qu'afin de préserver la tranquillité de tous et pour des raisons de sécurité, les propriétaires de chiens doivent respecter un certain nombre de règles lorsqu'ils promènent leurs animaux.

Ces règles sont les suivantes :

- Les chiens doivent être attachés avec une laisse en tous lieux (parc des coteaux d'Avron mais aussi voie Lamarque et bords de Marne) et à toute heure

- Les chiens sont interdits sur la prairie, dans les aires de pique-nique et les aires de jeux

- Les chiens doivent être munis d'un collier ou de tout dispositif permettant d'identifier leur propriétaire

- Les maîtres sont responsables du comportement de leur chien. Les chiens mordeurs seront soumis à un examen vétérinaire

- Les chiens de première catégorie (chien d'attaque type pitbull) et de deuxième catégorie (chien de garde et de défense type rottweiler) doivent être muselés en plus d'être tenus en laisse. Leur propriétaire doit en outre avoir un permis de détention délivré par la mairie. Les chiens de première catégorie sont, eux, strictement interdits dans le parc des coteaux d'Avron

- Les déjections doivent être ramassées immédiatement par leur propriétaire sous peine d'une amende de 135€

- Tout animal errant sera mis en fourrière aux frais de son propriétaire

Le non-respect de ces règles est passible d'une amende de 150€. Et les contrôles de la police municipale seront renforcés.

Rappelons enfin qu'il existe un espace clôturé réservé aux chiens où ceux-ci peuvent s'ébattre en liberté à proximité immédiate de l'entrée de la prairie.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A										■					
B							■								
C											■				■
D						■									
E				■								■			
F		■						■							
G											■			■	
H					■				■						
I			■									■			■
J	■									■					
K							■					■			
L				■										■	
M									■						
N					■										
O								■							

HORIZONTALEMENT

- A Cousin de la marmotte - Génie malfaisant
- B Ponctuation de texte - Combustibles pour chaudières
- C Telles des œuvres en galerie - Se prennent en cabine même l'hiver
- D Variété de cornichon - Jouèrent les femmes fatales
- E Ouverte à la vie - Vergerette - Forces de l'Oncle Sam
- F Orgueil des Grecs - Sous-officier dans le jargon militaire
- G Durs à cuire - Il interpelle
- H C'est pareil - Centre de dialogues - Fournisseur d'huile
- I Son maire a intérêt à ne pas être susceptible - Fromages corses - Sonné
- J Ravies - Découpe de bœuf à l'américaine
- K Chevalier d'industrie - Fignola - Surnom de Pacino
- L Coule à Hiroshima - Exprimer des regrets
- M Traditionnelle - A privilégié les robots dans son œuvre
- N Se fait par étapes - Caractère de ce qui est accessible
- O Conservés à la ferme - Divinités du Panthéon

VERTICALEMENT

- 1 Pratique du vol en piqué - Donc un peu ronde
- 2 Place d'Olympie - Sentimentale pour G. Flaubert
- 3 Pas truie mais cochonne - Interruption posant problème
- 4 Préfixe pour interne - Nanas du genre bombasses - Identification sur réseau informatique
- 5 Agence de presse - Coup de pied
- 6 Habitué du bitume - Avec elle, c'est toujours la même chanson
- 7 Hot-dog à la namuroise - Travaux d'origami
- 8 Camp de prisonniers allemand - Gastéropodes des côtes rocheuses
- 9 Sans fard - Lac d'Italie - Cousine de DS
- 10 Café corsé - Fantôme des sables
- 11 Article arabe - Série de science-fiction du romancier Greg Bear - Faculté de percevoir les sens
- 12 Productions boulangères - Production pétrolière
- 13 Bord d'eau - Couvre-chef à poils - Forment un cercle
- 14 Arbres fournissant une huile essentielle - Brioche oranaise - Suffixe pour gentilé
- 15 Filière scolaire en France - Qui manque d'enthousiasme - Sujets de classe

mots croisés

RETROUVEZ LES RÉPONSES DE VOS JEUX DIRECTEMENT SUR LE SITE DE LA VILLE DANS LA RUBRIQUE « KIOSQUE ».

su-do-ku

	8	4		6			
	7		2	9		3	4
			8				
			3	8	4		
	2		7				
	1					2	8
7				2			
			4			6	5
	3		6	7			

ÉTAT CIVIL

naissances extérieures

DIALLO Mamadou · PINGLIN Flore · EDE Noham · BENABDALLAH Issam · RINGUET Jahainrys · LARBI Adam · OTAKA Kiyō · DE BARROS Gabriel · PORTEU Lyna · TAILLASSON Monica · TALL Sokhna · XICLUNA Alma · ALVES Meylie · BARROSO ALVES BECHAUD Victoria · OMAR Mohamed · HADJ-KADDOUR Eva · ATRIDE HÉRAOUI Elynn

mariages

Mme. HENG Socheata et M. CASSE Martin · M. SERY Donwahi et Mme OSSORO Marlène · M. SASSI Yves et Mme BEKHTI Salima · M. IKAPI-IKAPI Irvine et Mme ASSONG OKOUALET Lysa-Rose · Mme CHEBABI Sara et M. AKAZZOU Salaheddine · M. DANG Quang Minh et Mme LE Nguyen Anh Nga · Mme CUGINI Jennifer et M. CHAMBORD Matthieu

décès

Mme SOULIÉ épouse MORDRET Renée, 87 ans · Mme HOUËL veuve CHEVALARIA Angèle, 96 ans · Mme GONÇALVES REIS Felicidade, 69 ans · Mme GROSEIL veuve LEFEVRE Marie, 88 ans · M. BARTOLONI Romano, 84 ans · M. ATLAN Jean-Pierre, 86 ans · M. SALOMON Christian, 75 ans · Mme DRAÏDI épouse LASLADJ Khédidja, 83 ans · M. RENAUD Pascal, 62 ans · Mme NICOLAS Monique, 85 ans · M. MORIAUD Jacques, 78 ans · M. BERTIN Abel, 98 ans · M. OLBERT Sylvain, 54 ans · M. NUNES MARTINS DE ALMEIDA Joao, 57 ans · Mme AN VAN LAI Thi Nhut, 44 ans · Mme HOCQUARD veuve BROSSARD Gilberte, 93 ans

UNE VICTOIRE POUR LES NOCÉENS

Ce n'est un mystère pour personne tant cela est visible, l'État gère bien mal ses services publics, qui naguère fierté nationale, tombent à présent en décrépitude : justice en lambeaux, éducation à la dérive, hôpitaux au bord du gouffre... Manque de moyens, gestion à la petite semaine et excès de procédures nous ont conduits à cette situation catastrophique.

Fort heureusement, les services publics de proximité, et notamment communaux, présentent un bien meilleur visage et continuent à faire preuve d'efficacité.

Cependant, pour ce qui est de la délivrance des papiers d'identité, les services communaux sont paralysés par l'inertie de l'État. Les communes ne peuvent faire face à l'afflux de demandes, le ministère de l'Intérieur n'étant pas en capacité de fournir le matériel pour le recueil d'empreintes. La ville de Neuilly-Plaisance a ainsi demandé à plusieurs reprises à la Préfecture d'obtenir des dispositifs supplémentaires. Sans succès. En conséquence, les Nocéens devaient attendre, comme dans la plupart des villes de France, jusqu'à 6 mois pour obtenir un rendez-vous, délai auquel il fallait ajouter 3 semaines de fabrication par les services de l'Etat.

Dans notre commune, la situation était donc bloquée jusqu'au moment où, par la grâce d'une interview de Christian Demuynck sur France Bleu, les choses ont subitement bougé. En effet, ce reportage a été diffusé en présence de Dominique Faure, ministre chargée des Collectivités territoriales.

Comme elle s'y était engagée à l'antenne, la Ministre a appelé le Maire dans la journée et lui a garanti la mise à disposition début juin de 5 dispositifs pour 4 mois, le tout assorti de moyens financiers permettant de recruter des agents et de payer leurs heures supplémentaires.

Une Ministre efficace et qui tient parole, c'est un fait à souligner surtout venant d'un gouvernement qui cultive comme jamais auparavant l'art de la technocratie.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une victoire pour tous les Nocéens qui pourront courant juin bénéficier de nombreux créneaux de rendez-vous supplémentaires y compris durant la pause méridienne et en soirée jusqu'à 19h00.

À l'inverse, on ne pourra malheureusement pas parler de victoire pour ce qui est du boulevard périphérique.

En effet, la mairie de Paris veut, après les JO, supprimer une voie de circulation pour la réserver au covoiturage et aux bus. Il s'agit là d'une proposition insensée : le boulevard périphérique est la voie la plus chargée d'Europe et cette mesure, bien loin de l'objectif environnemental affiché, ne ferait qu'asphyxier un peu plus, à tous les sens du terme, Paris et la petite couronne.

Déjà difficiles, l'accès à Paris et le transit de banlieue à banlieue deviendraient un véritable enfer pour les Nocéens et plus largement pour tous les Franciliens.

Valérie Pécresse, Présidente du Conseil Régional, s'est élevée contre cette mesure voulue unilatéralement par Anne Hidalgo contre l'avis général, et sans aucune étude d'impact préalable.

Malgré une tribune signée par 1800 élus franciliens (dont Christian Demuynck et de nombreux élus de la majorité municipale), la mairie de Paris a annoncé maintenir ce projet.

Anne Hidalgo critique le gouvernement quand il fait passer en force la réforme des retraites rejetée par la majorité des Français mais utilise la même méthode pour la transformation du boulevard périphérique rejetée par 85% des personnes ayant répondu à la consultation qu'elle a pourtant elle-même organisée. La gauche a décidément une conception bien singulière de la démocratie...

*Les élus
du Groupe Majoritaire*

FIBRE OPTIQUE : COMMENT EN SORTIR ?

L'équipe municipale a récemment convoqué les Nocéens à une réunion publique dédiée à la résolution des nombreux problèmes liés à la gestion du réseau de fibre optique de la ville. Le dossier est important pour de nombreux Nocéens dont l'accès à l'Internet « très haut débit » est désormais conditionné par la fiabilité de ces équipements. Or, le constat est celui de très nombreuses déconnexions. Chaque mois, ce sont jusqu'à trois pour cent de nos concitoyens qui sont déconnectés ; pour certains, ce sont des mois d'abonnement payés sans service rendu. Or, les conséquences peuvent être dramatiques, qu'on en juge : des salariés en télétravail renvoyés car ils ne sont plus connectés, des auto-entrepreneurs qui font faillite, des étudiants empêchés de réaliser leurs examens en ligne, des particuliers qui n'ont plus accès aux sites publics, etc.

Pour mémoire, à la fin des années 2000, afin de faire face à la nécessité de déployer la fibre optique sur l'ensemble du territoire national, la majorité de droite avait adopté une loi dite « relative à la lutte contre la fracture numérique ». Cette loi aboutissait notamment, en France, à la définition de différents SDTAN (schéma directeur territorial d'aménagement numérique), lesquels partageaient notre pays en différentes zones. Dans notre département, Neuilly-Plaisance est ainsi rattachée à une zone AMII (appel à manifestation d'intention d'investissement) dans laquelle un opérateur privé a fait connaître sa volonté de déployer le réseau de fibre optique - en espérant, bien entendu, en tirer un certain profit. Pour les villes, ce schéma était, à l'époque, très attrayant puisqu'elles n'avaient pas à payer le déploiement dans le très haut débit. Sur la « plaque » AMII à laquelle nous sommes rattachés, quatorze villes ont été attribuées à l'opérateur Orange, sept à SFR, dont Neuilly-Plaisance.

C'est donc SFR (en réalité sa maison mère, Altice France, propriétaire de XpFibre) qui déploie la fibre et qui est responsable du raccordement physique des particuliers « jusqu'au pied » des immeubles et des maisons. Le problème se corse ensuite puisque chacun de nous, en fonction de son besoin, peut choisir un autre opérateur. En d'autres termes, SFR gère les infrastructures physiques mais tous les autres opérateurs interviennent sur ces mêmes infrastructures le tout dans un contexte de vive concurrence.

À ce premier imbroglio s'ajoute celui des sous-traitants et de l'ubérisation du secteur. En effet, tous ces opérateurs, sous la pression des délais de déploiement et souhaitant réduire au maximum leurs coûts d'exploitation, ont recours à une chaîne de sous-traitance sans fin, de la PME à l'artisan voire à l'auto-entrepreneur. Ces derniers en particulier sont peu et mal formés et très mal payés. En bout de chaîne, les intervenants sont payés à l'acte : plus ils réalisent d'interventions mieux ils peuvent vivre de leur travail.

Dès lors, les interventions doivent se faire le plus rapidement possible, sans aucun contrôle... Ici on débranche à la va-vite ; là on rebranche à la sauvage. Au final, le réseau fibre de notre ville est devenu anarchique : les armoires de raccordement sont éventrées et ouvertes aux quatre vents, soumises aux intempéries ; les raccordements physiques n'ont plus rien à voir avec ce qui est prévu ; les intervenants d'un opérateur font tout et n'importe quoi pour tenter de rétablir un client sans tenir compte des dégâts qu'ils causent à un autre ; face à la demande, les équipements sont surchargés ; la multiplication des interventions crée des paquets de câbles sans queue ni tête ; etc. Il suffit de regarder, sur Internet, les photos prises par des particuliers excédés pour se rendre compte de l'état de l'infrastructure.

Fin mars, la municipalité a organisé une réunion sur le sujet. Initiative certes sympathique mais sans résultat jusqu'à présent.

En réalité, c'est le gendarme du numérique, l'ARCEP, qui tente de faire bouger les choses. Cette autorité a mis en demeure SFR de reprendre la main sur l'existant, d'où les messages que certains ont peut-être reçus quant à des travaux devant prochainement intervenir sur leur réseau. Mais le résultat risque non seulement d'être aléatoire mais surtout provisoire : la remise en état des infrastructures ne durera qu'un temps face à la désorganisation du secteur, largement liée à la paupérisation des intervenants.

Lors de cette réunion publique, nous sommes intervenus pour dénoncer cette situation et rappeler la nécessaire action du service public.

Nous allons saisir l'équipe actuelle de demandes précises : création d'un collectif d'usagers afin de faire pression sur les opérateurs et leur chaîne de sous-traitance ; demande officielle d'un audit de l'ARCEP ; suivi par la municipalité des politiques de remboursement des opérateurs lorsque des défaillances sont constatées et prise en compte des préjudices ; sécurisation des armoires. Ce dernier point est essentiel. Certes, ces infrastructures n'appartiennent pas à la ville, mais si, localement, personne ne régule les interventions, si personne ne parvient à attribuer les actions de tel ou tel opérateur, alors les mêmes difficultés reviendront.

Déjà, dans notre département, certaines villes s'organisent en ce sens. Qu'en est-il à Neuilly-Plaisance ?

Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier, Valérie Suchod, Nicolas Frémin.

La Fête du PARC



Samedi
1^{er} Juillet
11h · 21h Parc
des coteaux
d'Avron

animations · jeux gonflables · défis sportifs · concert · restauration